

COMPRENDRE LA PROTECTION SOCIALE ET L'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA377	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	950,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

Nous consulter

OBJECTIFS

- Appliquer la réglementation propre aux contrats d'assurance vie, de prévoyance et de complémentaire santé.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Mise en pratique et travail sur le choix du bon contrat face à des situations différentes.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel du patrimoine, formateur expert de l'IFPASS.

PROGRAMME

- A. Définition de la notion de "Protection Sociale"
- B. Remboursement des frais de santé par le régime obligatoire et le contrat "complémentaire santé"
- C. Remboursement des interruptions temporaires et permanentes de travail par le régime obligatoire
- D. Couvertures par le contrat "dommages corporels" et souscription du contrat
- E. Remboursement du décès par le régime obligatoire et couvertures par le contrat "décès"

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques

PUBLIC

Administrateurs
Cadres dans l'Assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 27/04/2025 à 17:24